



IZON

la Gazette municipale

ÉTÉ 2023 - N°5

CULTURE
**l'Aïga, un beau
succès populaire**

page **4**

CADRE DE VIE
**l'eau, un enjeu
commun**

page **8**

SOMMAIRE



REPORTAGE

l'Aïga, un beau succès populaire

page **4**

TRAVAUX

sécuriser la commune

page **6**

CADRE DE VIE



l'eau à Izon, une ressource à préserver

page **8**

PARTICIPATION CITOYENNE



faire vivre la démocratie locale

page **14**

FINANCES PUBLIQUES

focus sur le budget 2023

page **16**

IZON

SOLIDAIRE

des animations pour tous

page **18**



HISTOIRE

Roger Brondeau, une mémoire izonnaise

page **19**

VIE ASSOCIATIVE

l'actualité des associations locales

page **20**



VIE PRATIQUE

les informations à ne pas manquer

page **21**

TRIBUNE LIBRE

page **22**

AGENDA

page **24**

RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE

MAIRIE D'IZON
207, AVENUE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE 33450 IZON
Tél. : 05.57.55.45.46
Mail : contact@izon.fr
Site : www.izon.fr

• PERMANENCES :
Vos élus vous accueillent chaque samedi de 9h00 à 12h00
• ASTREINTE :
Un numéro est à votre disposition les soirs et week-ends pour les urgences : 06.60.53.12.53

• HORAIRES MAIRIE :
Du lundi au vendredi
09h00 - 12h30 et
13h30 - 17h30
(sauf le mardi fermeture à 19h00).

IZON, LA GAZETTE

Publication gratuite éditée par la Ville d'Izon en 2 800 exemplaires.
Directeur de la publication : Laurent de Launay
Adjointe au Maire, déléguée à la Communication : Audrey Combier
Photos : ©Ville d'Izon - ©Sapiens, ©Dominique Garcin-Geoffroy
©Victor Bourdet Ingénieur paysagiste urbaniste ENPC
Réalisation : Agence Sapiens
Impression : Reynaud
Courriel : contact@izon.fr
Tél.: 05.57.55.45.46

Les défis de l'eau



La photo en couverture de la présente Gazette en témoigne : Izon est un territoire d'eau d'une grande beauté !

Rivière, étangs, ruisseaux, canaux, fossés, esteys, zones humides, palus, l'eau est omniprésente dans le paysage izonnais, elle est constitutive de notre identité paysagère. Il nous revient de chérir celle-ci, de la mettre en valeur et de

la partager. C'est l'un des objectifs du Plan Paysage qui est en préparation. Un premier défi source de fierté – la fierté de vivre ici.

L'eau n'est toutefois plus une ressource inépuisable. À Izon, rarement la Dordogne a été aussi basse et, à l'échelle du pays, après une sécheresse hivernale historique, deux tiers des nappes phréatiques ne sont pas assez remplies (nous n'y échappons pas). Le réchauffement climatique est une réalité et ses conséquences, de manière implacable, vont s'accroître. Dès 2030, prévient l'ONU, nos besoins en eau dépasseront de 40% les ressources disponibles. Comment s'y préparer au mieux ? C'est un autre défi que nous devons relever collectivement.

Au-delà de la problématique de la disponibilité de la ressource, ce sont également les infrastructures d'acheminement d'eau potable et de traitement des eaux usées qui sont de plus en plus vulnérables, à Izon (malheureusement) peut-être plus qu'ailleurs.

Ces infrastructures sont d'importance vitale.

Elles sont cruciales pour assurer santé, sécurité et bien-être des habitants. Il revient au syndicat intercommunal des eaux (et non à la commune) d'en assurer le bon fonctionnement. Sans avoir

donc de prise directe sur le sujet, il y a là, assurément, encore un défi à relever, a fortiori compte tenu de l'évolution démographique du territoire (entre 20 et 25 000 habitants supplémentaires par an en Gironde).

Enfin, l'eau à Izon génère un risque d'inondation avec lequel nous devons apprendre à vivre. Coincée entre trois bassins versants et la Dordogne, notre commune est en effet doublement exposée : à l'écoulement des eaux pluviales d'abord, spécialement en cas d'épisodes orageux, et aux débordements de la Dordogne ensuite, étant précisé que ces deux phénomènes peuvent se conjuguer au même moment (le pire des scénarii).

S'agissant du premier problème, en lien avec nos partenaires, des études ont été conduites afin d'entreprendre les aménagements nécessaires à une meilleure gestion du risque. Ils seront longs et coûteux.

S'agissant du second problème, les textes anciens relatent les grandes inondations fluvio-maritimes qui ont marqué les esprits de l'époque : 1615, 1649, 1783, 1788, 1843, 1904, 1944. Rien de nouveau sous le soleil ? Avec la montée des eaux due au réchauffement climatique, les experts annoncent + 30 cm d'ici 2050 et a minima + 60 cm d'ici 2100. Ce n'est pas le moindre des défis. En attendant, pour s'y préparer, la décision de la Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) de maintenir le système d'endiguement izonnais est à saluer.

Rien à voir,



L'AIÏGA : UN BEAU SUCCÈS POPULAIRE

Outil d'utilité publique, l'AIÏGA est portée par des agents expérimentés et des bénévoles passionnés. Retour sur une ouverture réussie.

Le 15 avril dernier, l'AIÏGA ouvrait ses portes à 300 personnes venues découvrir le lieu. Un moment fort en émotion pour les équipes de Justine Charenton-Masset, responsable de la structure.

AU SERVICE DU PUBLIC

Arrivée en juillet 2021, Justine Charenton-Masset a vécu cette ouverture comme un aboutissement. « Cela fait un an et demi que nous travaillons sur ce projet, aujourd'hui nous renouons avec le public et je retrouve mon cœur de métier », se réjouit-elle. Un métier qu'elle veut humain avant tout. « Les médiathèques sont des outils au service du public et j'attache une grande importance à cette notion de service public. C'est être à l'écoute du public, être réellement à son service en prenant en compte ses demandes et ses besoins. Notre objectif est d'accompagner au mieux le quotidien de la population de notre territoire », explique-t-elle.

Laurent de Launay, le Maire, abonde en ce sens : « L'AIÏga contribue à donner aux habitants un accès à la culture, à la formation, aux loisirs et plus globalement à une certaine ouverture sur le monde. »

PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES

Justine Charenton-Masset a eu la chance de participer à la constitution de l'équipe d'agents qui vous accueille désormais. Assez jeune et composée de profils divers, elle correspond aux différents services que l'AIÏGA offre. « Nous proposons des activités et des contenus variés, mais nous devons aussi travailler en synergie avec de nombreuses structures du territoire », précise Justine.

Un travail de coordination et de médiation qui ne pourrait avoir lieu sans le soutien précieux des bénévoles. Actuellement, ils sont 12 à venir prêter main forte à l'équipe de Justine. Chaque jour, ils se relaient pour compléter le travail des agents en étant présents sur différents postes.

« Nous avons la chance d'avoir un vivier de personnes passionnées et disponibles qui nous permettent de faire notre travail dans les meilleures conditions. Il y a en général 3 bénévoles présents chaque jour en plus des 4 membres de l'équipe. Et nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux volontaires qui pourraient être disponibles les samedis », précise la responsable.

LE PERSONNEL DE L'AIÏGA VOUS ACCUEILLE



Justine
CHARENTON-MASSET
30 ans
Responsable médiathèque et programmation culturelle.



Silvio DI LEONARDO
44 ans
Adjoint au responsable, référent numérique.



Emma OBLIGIS
25 ans
Agent médiathèque, référente accueil des groupes (scolaires, CLSH, etc.).



Nans CHAMBEREAUD
30 ans
Agent médiathèque, référent jeux et jeux vidéo.



L'ouverture au public a eu lieu le 15 avril. L'évènement était porté par le Département de la Gironde dans le cadre de "La quinzaine du numérique". Des ateliers autour du numérique ont donc été proposés avec des compétitions de jeux vidéo sur grand écran, la découverte d'applications artistiques sur tablette, de la robotique et d'imprimante 3D. Un moment pour petits et grands.

« À la retraite depuis peu, je voulais garder un lien social ». Didier, bénévole, 67 ans.

Comme vous le constaterez avec le programme ci-contre, de nombreuses activités ont déjà été lancées et sont en cours de préparation. « *Le lien avec l'école est central* », rappelle Justine Charenton-Masset.

« C'est très intéressant d'avoir accès à tous ces ouvrages pour enrichir notre travail ».

Nicolas, enseignant en CP.

Lundi - Fermé
Mardi - 13h30 - 18h30
Mercredi - 10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
Jeudi - 13h30 - 18h30
Vendredi - 13h30 - 18h30
Samedi - 10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
Dimanche - Fermé

CONTACTS

Tél. 05.57.55.49.68 - Mail : aiga@izon.fr
Site internet : aiga.izon.fr

Programmation

Juillet-Août : Exposition "Un jour - Un peintre - Un photographe" de Jean-Paul Pauline. Le photographe izonnais partagera ses créations photographiques durant l'été.

Samedi 26 août à 21h30 : Ciné plein air, sur l'allée des Pavillons : "Le Trésor du Petit Nicolas" (prévoir des plaids pour affronter la fraîcheur nocturne ou s'installer dans l'herbe!).

* Réservation conseillée au 05.57.55.49.68 ou en ligne sur aiga.izon.fr

L'Aïga ce sont 800m² de surface dont 700m² dédiés au public, répartis en quatre espaces : le Café, l'Établi, l'Espace Collections et la salle Jules Delpit qui est disponible pour l'organisation de manifestations culturelles.

L'Aïga c'est (à terme) pas moins de 17500 documents mis à disposition des usagers (livres, BD, Mangas, Revues, CD, DVD, Vinyles...). C'est également la mise à disposition sur place de PC portables, tablettes, jeux de société, jeux vidéo...

L'ensemble de ces services est proposé gratuitement, à tous sans condition ni d'âge, ni de ressources, ni de lieu de résidence. De nombreuses animations et une programmation culturelle seront régulièrement proposées à tous et pour toutes les générations (ateliers créatifs, expositions, rencontres auteurs...).

La minute gasconne

POURQUOI "L'AÏGA" ?

"Aïga" signifie "eau" en gascon.

Référence au patrimoine paysager et linguistique

d'Izon, l'eau est un élément en perpétuel mouvement, source de vie. La nouvelle médiathèque se veut être le reflet de ce flux dynamique, un lieu de transmission et de connexions entre les hommes, les territoires et toutes les cultures.



Apaiser la circulation

LES VISITES DE QUARTIERS MISES EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ ONT CONDUIT À DE NOMBREUX TRAVAUX DE VOIRIE. UN OBJECTIF : RÉPONDRE AUX DEMANDES DE LA POPULATION DANS UN SOUCI DE SÉCURISATION DES AXES ROUTIERS. FOCUS SUR QUELQUES CHANTIERS EN COURS ET À VENIR.

La multiplication des visites et des comités de quartiers depuis 1 an, a permis à la municipalité de faire un état des lieux des demandes des riverains en matière de voirie. « Si les visites de quartiers permettent de parler de tous les sujets, deux reviennent très régulièrement dans les prises de parole des habitants : la vitesse excessive des véhicules sur les routes izonnaises et l'entretien des fossés », commente Serge Flahaut, adjoint aux services techniques.

UN PLAN D'ACTION QUI VA DURER DANS LE TEMPS

Sur le premier sujet, la municipalité n'a pas attendu les remontées des habitants pour agir (voir ci-dessous). Les questions de voirie et d'entretien des routes sont plus délicates et complexes à gérer. D'abord parce que les travaux sont plus longs et coûteux, ensuite parce que les élus ont bien conscience que faire des travaux ne peut pas tout résoudre. « Nous avons mis un plan d'action en place, mais dans certains secteurs, c'est aux habitants de se responsabiliser. Rouler vite n'est pas l'apanage des véhicules de passage ! », insiste l' élu. Voici déjà une liste de chantiers qui ont été réalisés depuis cet hiver ou qui sont en cours de l'être.



Installation des lices-bois le long de l'avenue de Saint-Pardon, entre l'allée de l'Orme et le lotissement Les Prés de la Garenne, avec pour objectif de sécuriser la circulation des piétons, demande formulée à l'occasion d'une visite de quartier.



Réfection du bi-couche sur la fin de la rue des Gabauds et rue de la Cabanne. Réalisé en mai dernier, ce chantier visait à restaurer la chaussée de ces deux routes qui s'était fortement dégradée avec le temps.



Avenue de Cavernes, une zone 30 a été aménagée avec plusieurs doubles chicanes et un rétrécissement afin d'apaiser la vitesse de circulation et préserver les déplacements doux.

Sécuriser l'avenue de Portès

La vitesse des véhicules avenue de Portès est un sujet qui revient régulièrement dans les conversations. Plusieurs mesures ont été adoptées ces derniers mois et d'autres sont à venir :

- création d'une zone 30 ;
- mise en place de chicanes avec un sens de circulation prioritaire ;
- installation d'un radar pédagogique mobile, qui se déplacera sur la commune au gré des besoins.

« Ce sont des aménagements qui ont été vus et discutés avec les riverains », note Serge Flahaut, qui tient à souligner que « la circulation dans ce secteur est majoritairement le fait d'izonnais ».



Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, les travaux vont débuter



Le début des travaux est prévu pour la rentrée 2023 (septembre / octobre). Ce chantier va être mené et financé conjointement par le Conseil départemental de la Gironde et par la mairie d'Izon. **1 137 000 € sont investis.**

Le département aura la charge de **refaire l'ensemble de la chaussée du rond-point de Vayres jusqu'au rond-point de l'Olivier**. Un **nouveau rond-point** va être aménagé à la sortie de la route d'Anglumeau / angle avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, afin de sécuriser ce carrefour sensible.

Du côté de la mairie, le but premier de ces travaux de voirie est de sécuriser les déplacements des enfants qui se rendent aux arrêts de bus, d'encourager les izonnais

à opter pour la marche ou le vélo en toute sérénité et sécurité et de soulager les riverains victimes de nuisances. Cette ambition se traduit par l'agrandissement des trottoirs et la réduction de la largeur de la route.

« Refaire la route va réduire les nuisances sonores, car une chaussée dégradée accentue le bruit », explique Serge Flahaut, adjoint au Maire qui suit le projet aux côtés des services techniques.

En amont du chantier, le SIAEPA d'Arveyres va, comme à son habitude pour tous les travaux relatifs à la voirie, refaire l'ensemble du système d'adduction et d'assainissement du secteur.



Espaces verts : une commune fleurie et entretenue durablement

Vous l'aurez certainement remarqué ce printemps, la commune d'Izon était particulièrement fleurie aux beaux jours. À l'origine, le travail des services techniques municipaux qui ont semé plus de 10 000 bulbes de tulipes sur le territoire (Portès - photo ci-contre, Uchamp, aux Pavillons, etc.). En parallèle, la municipalité poursuit sa campagne d'aménagement des espaces publics : au jardin de la MACC (plantation d'arbustes et création d'un potager pédagogique), au niveau des abribus de Portès, Saint-Pardon, route d'Anglade (petits arbustes et des plantes vivaces), place de l'église, etc.

MIEUX GÉRER L'EAU DES TERRAINS SPORTIFS

Au stade de la Naude, la commune a changé les systèmes d'arrosage afin d'avoir un meilleur suivi de la consommation d'eau. « Tout sera automatisé et pourra se déclencher à distance ! Nous avons installé un pluviomètre et des sondes d'humidité afin de mieux anticiper les problématiques de sécheresse. À terme, l'idée est de développer cela sur l'ensemble de la commune », commente Serge Flahaut.

Côté espaces verts, les services techniques ont mis en place la tonte différenciée. Cette méthode d'entretien permet de favoriser la biodiversité et surtout de préserver l'humidité des sols en période de chaleur.

Enfin, la commune a lancé sa campagne anti-moustiques avec des traitements bio qui sont épandus sur les sites avec de l'eau stagnante afin d'empêcher les larves de se développer.

Rappelons que des actions de prévention peuvent facilement être mises en œuvre pour réduire la prolifération de cet insecte. Toute eau stagnante, même de très petite étendue, peut constituer un gîte larvaire générateur de très nombreux moustiques. La lutte contre les moustiques est l'affaire de tous !



L'EAU à Izon, un enjeu commun

Bien commun le plus précieux, source de vie, l'eau est, en grande partie, gérée par les collectivités territoriales. Il revient, en effet, aux municipalités et à leurs syndicats d'assurer son alimentation dans les foyers, de collecter et de traiter les eaux usées, mais aussi de veiller au bon écoulement des eaux de surfaces, en travaillant avec les propriétaires, à la gestion des fossés et des cours d'eau, y compris dans le contexte du risque inondation. Grand dossier sur l'eau qui fait partie intégrante du paysage d'Izon.

CADRE DE VIE



L'eau est omniprésente à Izon. La commune est composée à 30% de zones humides, d'étangs liés aux anciennes gravières et de marais, le tout bordé par la Dordogne.

Le territoire est également traversé par deux ruisseaux : **le Canterane et le Vergne-les Prades**. L'eau est aussi présente dans le quotidien des habitants à travers sa distribution et son retraitement, assurés par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Région d'Arveyres (voir "par ailleurs").

LES PALUS : HAUT LIEU ÉCOLOGIQUE

« Izon a cette particularité d'avoir une grande partie de son territoire en secteur inondable, avec des marais qui sont inondés en hiver, qui servent

de zone tampon avec la Dordogne et dans lesquels s'épanouit une faune très diverse et sauvage. Nous avons même des cigognes qui restent à l'année dans cette nature riche », explique Philippe Girard, conseiller municipal délégué à la gestion du réseau hydraulique, à l'assainissement et à la prévention des risques.

Il y a quelques habitations, quelques espaces agricoles, mais finalement, les palus sont préservés de l'activité humaine. « Un haut lieu écologique avec la Dordogne en toile de fond, une rivière vivante », comme le souligne Laurent de Launay.

ENTRE RIVIÈRE ET GRAVIÈRES

En parallèle, plus haut dans les terres, de nombreuses étendues d'eau parsèment la commune et restent visibles. Il s'agit d'anciens sites

d'exploitation ayant servi notamment à la construction des autoroutes comme Poitiers – Bordeaux et Bordeaux – Toulouse, ainsi que de la rocade. « Aujourd'hui, les gravières ne sont plus exploitées et certains de ces étangs sont privés, d'autres publics, parfois loués pour la pêche ou les activités nautiques. La plus importante, dans le secteur d'Anglade a été en grande partie sanctuarisée », note Philippe Girard.

Les ruisseaux qui traversent la commune complètent cette trame bleue "humide". Si leur entretien doit être assuré par les propriétaires riverains, la gestion des bassins versants relève du Syndicat Mixte des Eaux et Rivières de l'Entre-deux-Mers dont le rôle est déterminant dans la gouvernance de l'eau à l'échelle du territoire.

La gestion des risques

Parce qu'elle est une ville d'eau, en bord de Dordogne et en fin de bassins versants (Le Canterane, le Gestas, la Laurence), la commune d'Izon est soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRI). Il s'agit d'un outil réglementaire et cartographique, qui a pour objectif de réduire la vulnérabilité de la commune face au risque inondation.

La gestion des eaux pluviales est aussi un enjeu de sécurité publique.

Face à l'artificialisation des sols, à Izon et dans les communes plus élevées des bassins versants (Vayres, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Beychac-et-Cailleau) et face aux conséquences du réchauffement climatique (orages violents plus fréquents), la commune prend les mesures nécessaires. Elle n'a, par exemple, jamais autant dépensé pour le curage des fossés. « Nous sommes pris entre cette volonté de continuer à développer la commune et la maîtrise des sols et de l'artificialisation. Nous en tenons compte en prévoyant des bassins de stockage de l'eau et en sacrifiant certaines parcelles », commente le Maire. La Dordogne reste aussi une préoccupation majeure en raison de la montée des eaux liée au réchauffement climatique.



Les acteurs de l'eau

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Région d'Arveyres



Izon a la particularité et la chance d'avoir une eau de grande qualité.

Celle-ci est puisée dans une nappe à 300 mètres de profondeur via un forage d'eau potable situé dans le secteur du Glaugelas.

« Cette nappe éocène recouvre une grande surface de l'ancienne Aquitaine et son eau provient de la fonte des neiges du Massif Central. L'eau que nous buvons date de plusieurs millions d'années ! », commente Philippe Girard.

L'ADDUCTION D'EAU : UN RÉSEAU ANCIEN, UN MÉTIER TECHNIQUE

La **distribution** de l'eau, la **collecte** et le **retraitement** des eaux usées sont assurés par le **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Région d'Arveyres**, au sein duquel Philippe Girard est le représentant d'Izon.

Le SIAEPA couvre plusieurs communes du Sud-Libournais et de l'Entre-deux-Mers, allant d'Izon, la

commune la plus au nord, jusqu'aux frontières du Brannais et du Créonnais (Tizac-de-Curton, Espiet, Guillac).

« Le SIAEPA s'occupe d'entretenir et d'étendre les deux réseaux. Le plus grand défi auquel nous devons faire face est celui des fuites. C'est la conséquence de l'ancienneté du réseau des canalisations » explique le conseiller municipal. « Avec le syndicat, nous faisons un important travail de repérage des fuites afin de résoudre cette problématique. Au niveau national, cette perte est estimée à 30% de la matière ».

Repérer les fuites demande de la technicité. Certaines techniques prometteuses sont à l'étude, notamment le repérage par satellite. La méthodologie traditionnelle est quant à elle, basée sur l'écoute. « Cependant, elle est très aléatoire, il faut faire cela quand il n'y a pas de circulation automobile et pas d'utilisation du réseau ».

Pour entretenir et améliorer le réseau et afin d'éviter d'ouvrir les routes, le

SIAEPA intervient lors des travaux de voirie mis en œuvre par les communes et les intercommunalités, afin de systématiquement refaire l'adduction et l'assainissement.

RÉPARER LE RÉSEAU, UNE PRIORITÉ

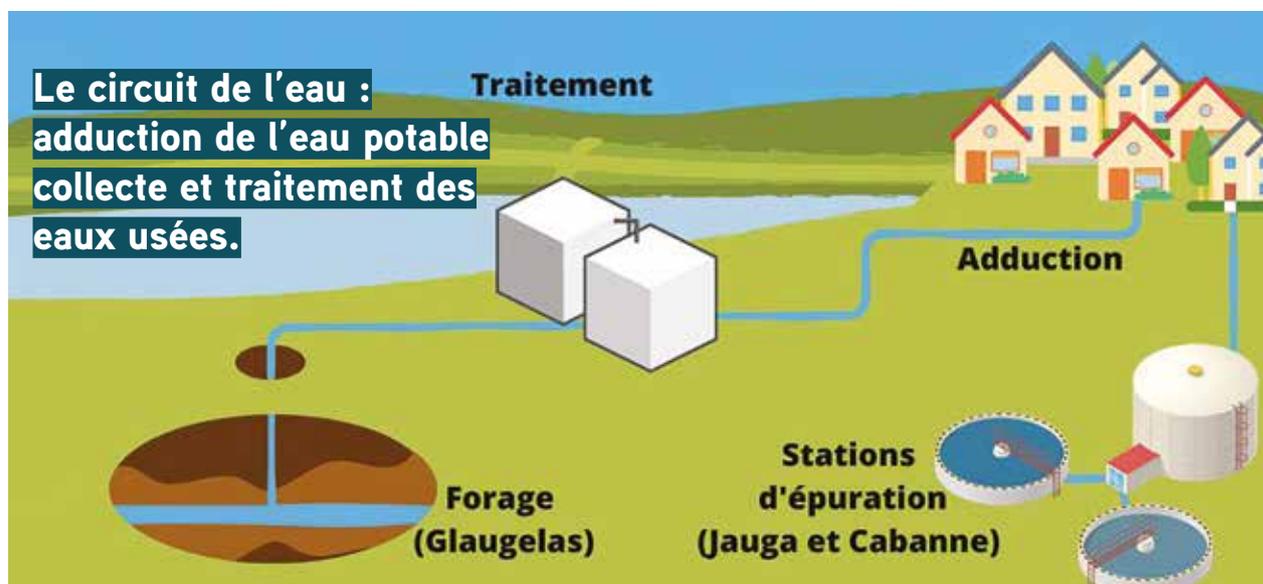
En plus de la station de forage, il y a deux stations d'épuration sur notre commune :

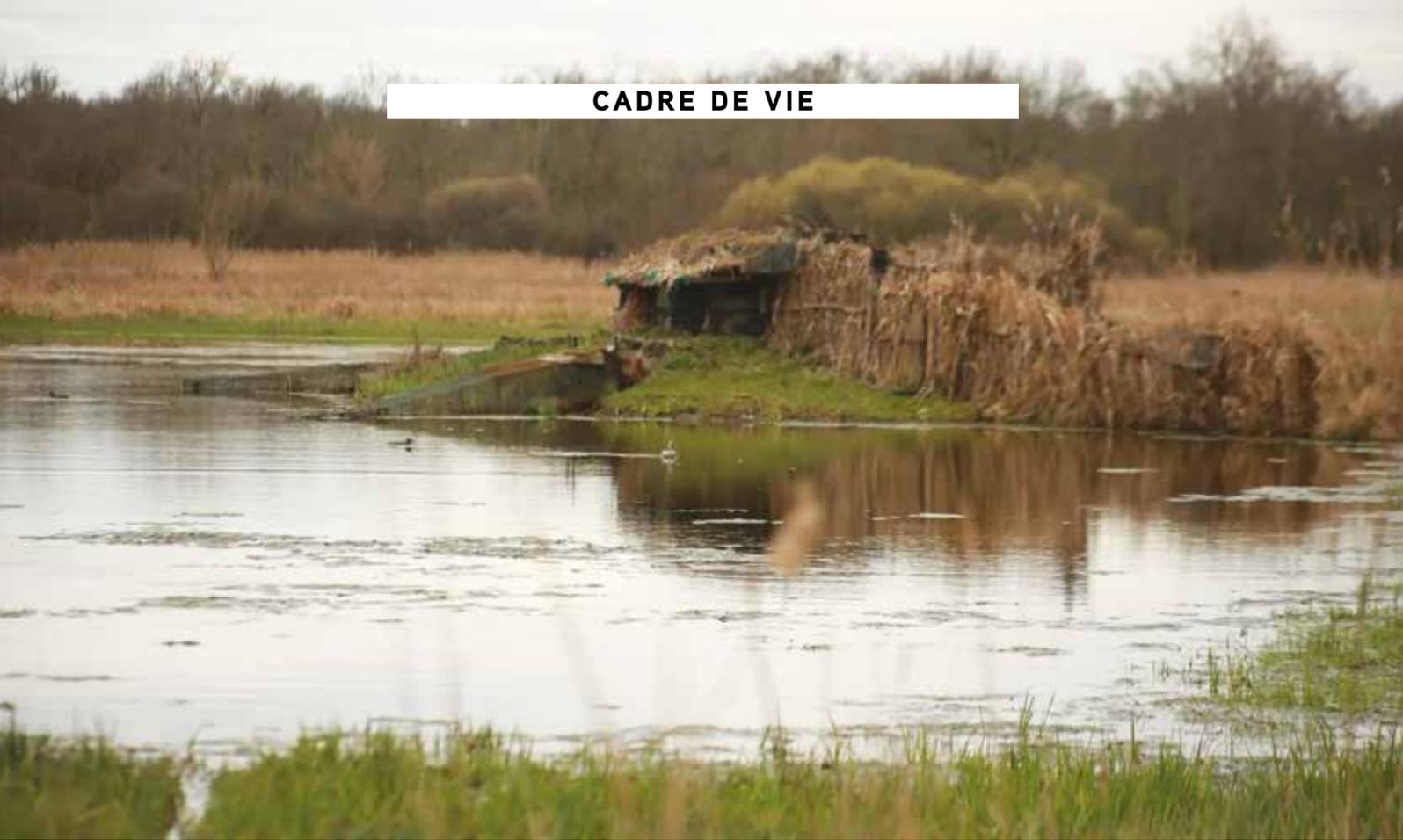
- La première **route du Jauga**, la plus récente, dont les boues résiduelles nourrissent les bambous depuis une quinzaine d'années. L'eau purifiée retourne ensuite dans la Dordogne.

- La seconde, plus importante, est située **route de la Cabanne**. Il s'agit d'une station plus classique, qui fonctionne avec des bactéries. Ses boues résiduelles servent à faire de l'engrais agricole.

Enfin, le réseau d'assainissement couvre plusieurs dizaines de kilomètres, rien qu'à Izon. Il achemine les effluents jusqu'aux stations d'épuration dans le respect des réglementations écologiques.

* l'éocène est une période du Paléogène qui couvre une période datant d'il y a 56 à 34 millions d'années.





Syndicat Mixte des Eaux et Rivières de l'Entre-deux-Mers (SMER E2M)



Le SMER E2M met en place sur son territoire des actions visant à la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau et assure des missions en faveur des milieux naturels et de la biodiversité.

Ce syndicat couvre un très grand nombre de collectivités (6 communautés de communes + la Communauté d'Agglomération du Libournais), allant d'Izon jusqu'en Pays Foyen, aux portes de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

Il s'est même agrandi récemment, puisque le SMER a intégré à ses bassins versants, le Canterane, la Laurence, le Glaugelas. Philippe Girard, élu izonnais, est délégué titulaire au sein du SMER Entre-deux-Mers pour la CALI.

UN SYNDICAT AUX VASTES COMPÉTENCES

« Le syndicat est un partenaire essentiel pour la commune d'Izon. Il dispose des compétences indispensables des ingénieurs eaux et forêts et des techniciens rivières. Il a autorité sur tous les services et il centralise les subventions ».

Le SMER mène, en effet, un important travail comprenant un champ d'action assez vaste avec la gestion :

- des **cours d'eau**, avec le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) qui rassemble une série d'actions pour la gestion des milieux aquatiques, humides et de leur biodiversité à des échelles hydrographiques adaptées. Sa mise en œuvre est soumise au respect de la Loi sur l'eau ;
- des **sites Natura 2000** tels que les Palus de Saint-Loubès et d'Izon ;
- de la **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations).

Sur ce dernier point, le SMER assure de nombreuses missions : défense contre les inondations, aménagement d'un bassin hydrographique, restauration des champs d'expansion de crues, entretien et aménagement des cours d'eau, entretien des berges, gestion des embâcles, etc.

UN SUIVI ATTENTIF DES COURS D'EAU IZONNAIS

La gestion des bassins versants et des cours d'eau est particulièrement

LE CHOIX DE MAINTENIR LES DIGUES

Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, la loi a imposé aux intercommunalités de mettre en conformité leur système d'endiguement existant, en choisissant de les reconnaître, ou non, avant le 30 juin 2023. Après avis unanimes du bureau communautaire et de la conférence des maires, La Cali a opté pour la reconnaissance de ses systèmes d'endiguement. Une décision salutaire. Pour Philippe Buisson, Président de La Cali, « *Bien que coûteux, le choix du maintien est motivé par un intérêt de sécurité publique qui est la protection des personnes et des biens protégés par ces digues. Un abandon des digues aurait pour conséquence leur percement et donc l'exposition brutale - dès cet hiver - à des inondations. Le temps de préparation des populations à cette éventualité est humainement trop court.* »

Pour autant, il ne faut pas se voiler la face : « *face à la montée des eaux annoncée par les rapports du GIEC, malgré le maintien des digues, il sera plus que nécessaire d'accompagner et d'acculturer les riverains dans la gestion de ces inondations qui s'annoncent de plus en plus fréquentes dans les années à venir* ». À Izon en particulier, une culture du risque reste à construire.

CADRE DE VIE

sensible à Izon au regard de son hydrographie.

Ils sont au nombre de 3 sur la commune :

- le Canterane ;
- l'Estey du Glaugelas ;
- le Vergne / les Prades.

« Le Canterane est celui qui nous pose le plus de problèmes car il s'écoule dans des secteurs urbanisés. Il y a deux points sensibles sur lesquels nous portons une attention particulière. L'un à Uchamp qui a subi de fortes inondations en 2021, l'autre au lotissement du Bordieu de Daguey, avec malheureusement des maisons très proches du ruisseau», insiste l'élu.

«En lien avec nos différents partenaires, nous faisons tout pour régler ces problèmes, dans un cadre réglementaire très contraint. Le bureau d'étude mandaté doit nous faire des propositions au cours des prochains mois», précise le Maire.

LES FOSSÉS, ENJEU STRATÉGIQUE POUR L'ÉCOULEMENT DES EAUX

La commune compte 44 kilomètres de fossés sur le domaine public, fossés qui n'ont pas ou peu été curés pendant de nombreuses années.

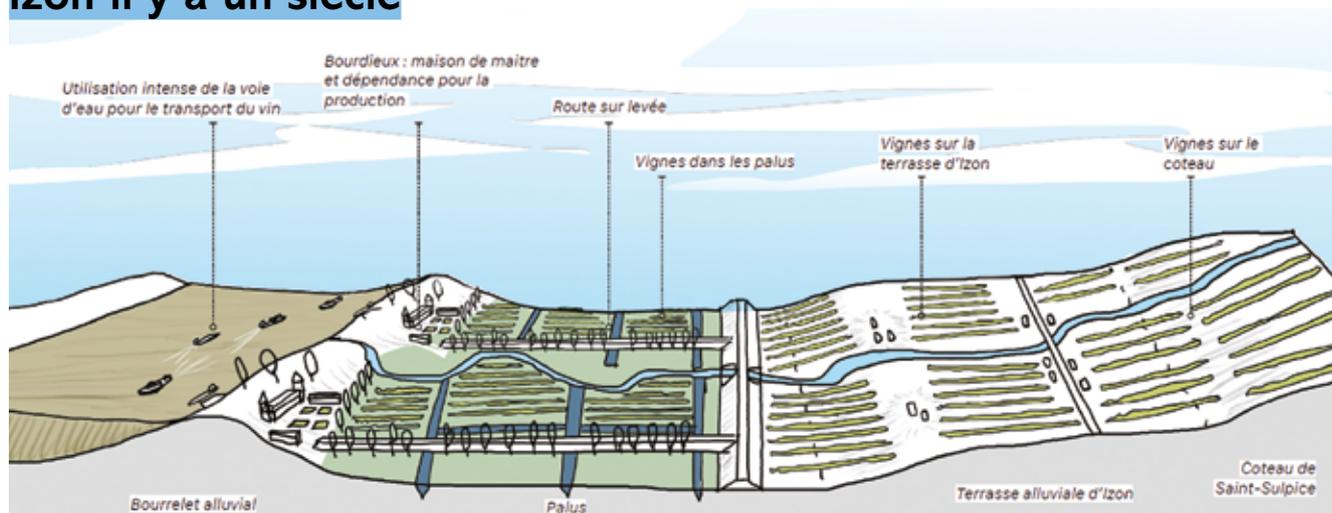
Le Canterane, au niveau de la rue du Port, dans la palus d'Izon. Un secteur naturel, préservé, qui fait tampon entre la Dordogne et les zones habitées. Nous sommes là, en bout de bassins versants.



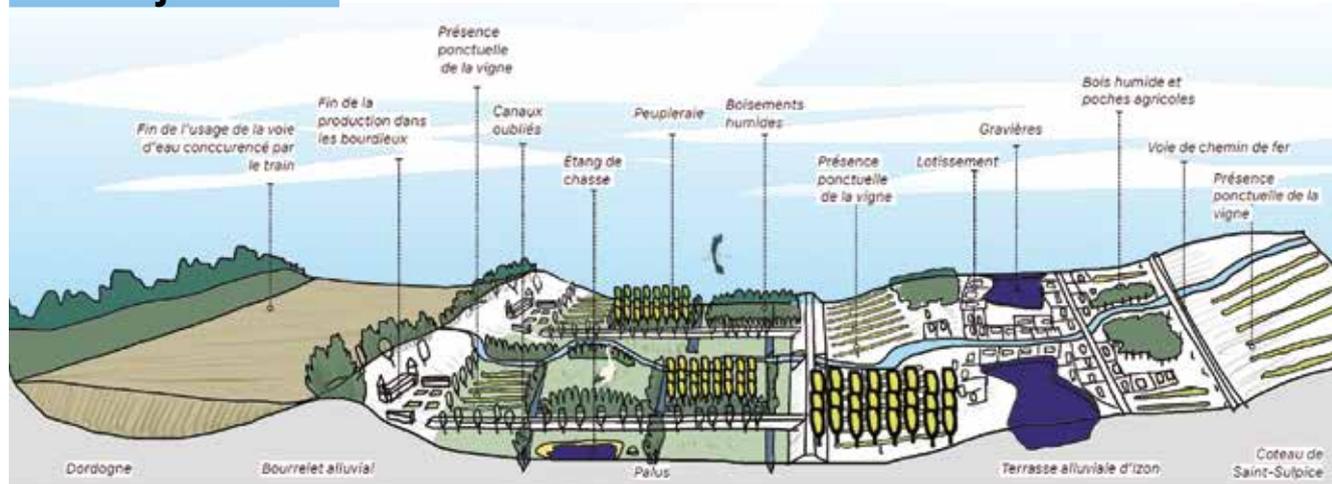
« Nos services sont mobilisés sur le sujet et, d'un point de vue budgétaire, plus de 150 000 € ont été consacrés au curage des fossés communaux ces trois dernières années, un effort inédit dans l'histoire d'Izon », commente Philippe Girard.

Toutefois, tout ne doit pas reposer que sur la collectivité. De nombreux fossés sont sur des propriétés privées. « Pendant longtemps, ils ont été entretenus par les propriétaires. C'est bien moins le cas aujourd'hui, ce qui entraîne de vraies difficultés dans la gestion des eaux de ruissellement. Nous en appelons au sens des responsabilités de chacun », conclut l'élu.

Izon il y a un siècle



Izon aujourd'hui



Le plan paysage

En 2022, Izon a été déclarée lauréate de l'appel à projet "Plans de Paysage" lancé par le Ministère de la Transition Écologique. C'est dans ce cadre que la commune s'est lancée dans l'élaboration d'un tel plan sur son territoire.

« Le plan de paysage est l'occasion de créer une dynamique collective autour des panoramas. C'est surtout un outil de prise en compte du paysage, qu'il s'agisse de sa protection, de sa gestion ou de son aménagement », explique Caroline Glize, adjointe à la transition écologique.

Quels sont les grands objectifs du Plan Paysage ?

- Partager et co-construire un état des lieux des paysages d'Izon ;
- Comprendre et accompagner les mutations paysagères en proposant des orientations et des actions concrètes et opérationnelles ;
- Améliorer l'attractivité du territoire et préserver le cadre de vie des habitants ;
- Articuler les opérations d'aménagement du territoire.

L'élaboration du Plan Paysage d'Izon a démarré en janvier 2023 et se poursuivra jusqu'en octobre 2023. Cette étude de 10 mois se déroule en trois phases : **le diagnostic, la stratégie paysagère et le plan d'actions**. Ces phases sont rythmées par des temps d'ateliers participatifs permettant la co-construction du plan.

Le Plan Paysage, c'est l'élaboration d'un document socle dont les intentions paysagères permettront **de préserver un cadre de vie**.

Les habitants ont donc tout intérêt à s'emparer du sujet pour exprimer leurs attentes et la démarche se veut participative.

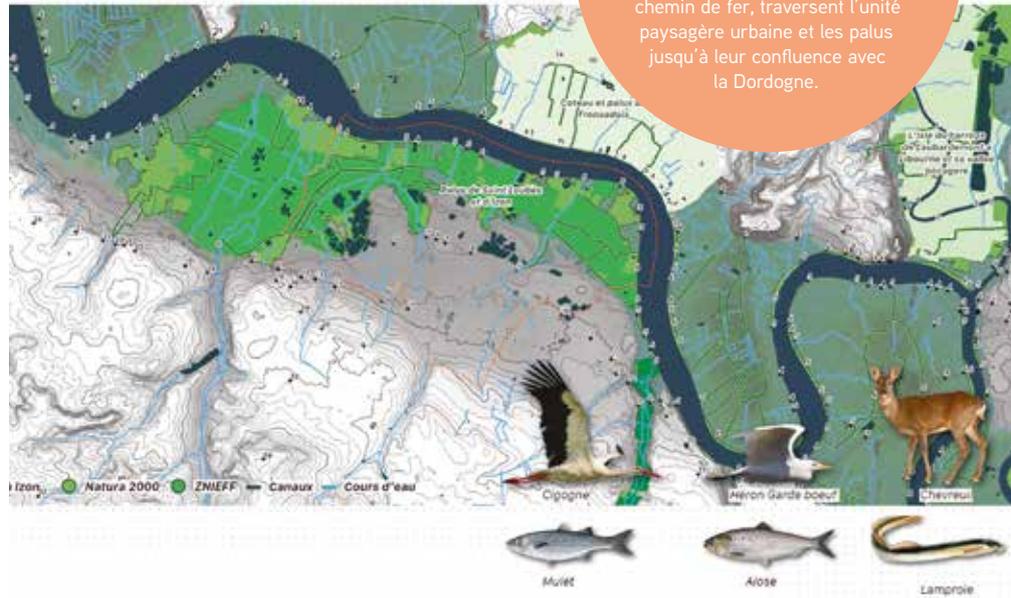
De nouveaux ateliers et randonnées seront organisés dès septembre afin de définir une stratégie paysagère concertée. De ce diagnostic ressortent 3 grandes intentions paysagères que sont :

- 1 - paysage de l'eau ;
- 2 - paysage vivant ;
- 3 - paysages partagés.

Ces trois intentions seront déclinées en plusieurs thématiques (exemple : renouer avec l'eau, créer un réseau de promenades pour découvrir les paysages...) qui donneront naissance à des fiches actions (une quarantaine environ).

Le Plan Paysage devient donc une sorte de journal de bord dont la feuille de route écrite par et pour les habitants prendra vie au cours des années à venir selon les actions qui y seront projetées.

La commune d'Izon est traversée par deux ruisseaux, le Canterane et le ruisseau des Prades. Tous deux disposent d'un parcours similaire. Ils sillonnent le plateau viticole de l'Entre-deux-Mers, passent sous la voie de chemin de fer, traversent l'unité paysagère urbaine et les palus jusqu'à leur confluence avec la Dordogne.



UN LIEN FORT AVEC LA DORDOGNE

Au détour des années 50, Izon comptait une bonne dizaine de pêcheurs professionnels. Au début des années 2000, ils étaient encore 3 à vivre de cette activité sur la rivière. Chaque saison avait sa particularité. La pibale de novembre à mars, la lamproie de janvier à mars, l'alose en avril-mai, l'anguille de mai à août, mais aussi les crevettes blanches durant tout l'été, ainsi que les maigres et la pêche aux esturgeons. Cette dernière était l'une des plus lucratives, les pêcheurs izonnais s'aventurant jusque dans l'estuaire pour attraper leurs proies.

Ils embarquaient à bord de canots à moteur ou plus communément de "yoles" et débarquaient leurs prises au port d'Izon ou à celui de Libourne. Le mascaret était un ennemi redouté de tous.

Avant-guerre, et même après, époque où très peu d'Izonnais possédaient une voiture, le port d'Izon était un centre d'échanges important. Des gabares y débarquaient du matériel, des marchandises ou des pierres pour la construction des maisons et venaient embarquer du vin, bien évidemment, la commune étant recouverte de vignes.



FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, LA MUNICIPALITÉ D'IZON A MIS EN PLACE DES OUTILS FAVORISANT LA PARTICIPATION CITOYENNE. CE TRAVAIL DE FOND PERMET AUX ÉLUS DE PRENDRE LE POULS DE LA POPULATION IZONNAISE ET DE RÉPONDRE AU MIEUX À SES BESOINS.

Visites de quartiers.

LA PARTICIPATION CITOYENNE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

S'impliquer dans la vie locale, être acteur et non spectateur, c'est tout l'enjeu de la démocratie locale et participative. Cette démarche permet à tous les habitants de la commune qui le souhaitent, de prendre part aux débats, aux projets et de proposer des idées d'amélioration du cadre de vie.

Elle prend diverses formes comme des réunions publiques, des commissions extra-municipales, des comités et des visites de quartiers, des espaces générationnels (Conseil des sages, Conseil Municipal des Enfants) afin de définir les priorités, les problématiques, porter des projets et ainsi, créer ensemble une politique publique à l'image des habitants. Chacun a donc le pouvoir de faire valoir ses idées, peu importe son âge, sa profession ou son statut social.

LES COMITÉS ET LES VISITES DE QUARTIERS

Initiés en 2021, les comités de quartiers sont au nombre de 10 et se réunissent une à deux fois dans l'année. Ces temps d'échanges entre les habitants et les élus permettent aux Izonnaises et aux Izonnais de faire remonter les problématiques, mais aussi **d'imaginer et de proposer, avec les conseillers municipaux, des solutions pour améliorer le vivre-ensemble et la démocratie locale.**

En parallèle, plus d'une trentaine de visites de quartiers ont déjà été organisées sur l'ensemble de la commune, durant lesquelles, Maire, adjoints et conseillers municipaux parcourent les rues et les chemins d'Izon aux côtés des habitants.

« Avec ces deux démarches citoyennes, l'information part de l'administré et remonte jusqu'aux différents responsables

des services administratifs et techniques qui auront la charge d'apporter des solutions pour chaque quartier, dans les limites des possibilités budgétaires, bien évidemment », commente Audrey Combier, adjointe au Maire chargée de la participation citoyenne.

Selon la complexité du problème ou de la demande, un rétroplanning est mis en place afin d'obtenir des aides, des accords et les fonds nécessaires pour assurer les travaux.

DES ACTIONS PRÉCISES ET CIBLÉES

Des réponses sont donc apportées pour chaque quartier. Si certaines prennent plus de temps que d'autres, la municipalité et les agents mettent cependant un point d'honneur à ce que les demandes soient traitées.

En page suivante, voici les chantiers les plus importants.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les plus jeunes aussi proposent des projets pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) mène des actions dans le cadre de trois commissions :

- environnement, écologie et sécurité ;
- histoire, citoyenneté et solidarité ;
- nutrition, santé et culture.

Par ailleurs, fin juin, les enfants du CME ont eu la chance de se rendre à Paris afin de visiter le Sénat, reçus et accompagnés par la sénatrice Laurence Harribey.

Après une première rencontre dans le patio de l'Aïga, nos jeunes élus ont eu plaisir de retrouver la sénatrice Laurence Harribey accompagnée de son attaché parlementaire et de ses assistants. Ces derniers leur ont fait visiter ce haut lieu de la vie démocratique. Les enfants ont assisté à une séance de questions au gouvernement par les sénateurs. Ils ont eu la chance de voir la Première Ministre ainsi qu'un certain nombre de ministres. Moment solennel pour ces jeunes citoyens. Ce fut une journée riche en expérience et en découvertes.



PARTICIPATION CITOYENNE

À Portès, (quartier Portès / Le Moulin / Graveyron / Fourcaud / Avenue de Cavernes), des travaux de voirie ont été effectués avec des aménagements sécuritaires pour faire ralentir les automobilistes (voir dossier voirie).

Quartier Anglumeau / de Lattre de Tassigny / Saint-Pardon, la circulation des camions et la vitesse des véhicules posent de vrais problèmes. La mairie, bien consciente du sujet, a travaillé avec le Département pour résoudre ces questions de sécurité. Un grand chantier va débuter dans les prochaines semaines, avec notamment la création d'un rond-point à l'entrée de la route d'Anglumeau (voir dossier voirie).

LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Ces instances consultatives permettent aux Izonnaises et aux Izonnais d'être informés, d'échanger avec les élus et de faire des propositions autour de trois premiers axes :

- la révision du PLU ;

- la revitalisation du centre-bourg ;
- la valorisation du patrimoine.

Pour cette dernière, trois groupes de travail ont été mis en place parmi les membres de la commission :

- le premier autour de la figure et de l'œuvre de Léo Drouyn (célèbre artiste izonnais) et dont l'objet est de faire de cet illustre personnage un symbole identitaire de notre commune ;

- le second groupe travaille sur l'origine historique et/ou gasconne des noms de lieux d'Izon. L'idée est de rechercher puis expliquer simplement aux habitants, grâce à des outils dédiés, l'origine historique et culturelle des noms de lieux d'Izon ;

- le dernier groupe travaille autour du patrimoine vivant et en particulier de la biodiversité locale en se focalisant sur la recherche de nouveaux itinéraires et chemins de randonnée et en s'appuyant sur les différentes études réalisées pour Izon (plan de mobilité, plan paysage, zone natura 2000).

« La revitalisation du centre-bourg

et la révision du PLU sont des sujets centraux dans notre politique publique, mais le patrimoine matériel et mémoriel, la transmission du passé, de l'histoire et de la culture à Izon sont aussi déterminants pour le vivre-ensemble dans notre commune », commente Audrey Combier.

La dynamisation du centre-bourg a été un vrai travail de fond, orchestré par la municipalité. Cette dernière, en lien avec les membres de la commission extra-municipale et les associations, a mis en place de nombreuses animations festives et culturelles, a impulsé la création d'un Comité des fêtes et d'un Comité de jumelage, d'un tiers-lieu au cœur de la ville, ainsi que de nombreuses manifestations pour l'enfance et la jeunesse.

« Nous initiions des projets, mais c'est aussi aux habitants de s'en emparer et d'être acteurs de la cité. L'exemple du tiers-lieu de Borgès est symbolique de ce travail collectif et citoyen et c'est une vraie réussite », conclut l'élue.



Fête locale d'Izon



Borgès en fête



Marché nocturne

CONSEIL DES SAGES



Les anciens d'Izon sont aussi mis à l'honneur puisqu'un Conseil Municipal des Sages a été instauré en début de mandat.

Il a pour but notamment de créer du lien intergénérationnel, de traiter les sujets relatifs à la vie des seniors et également

de travailler, en partenariat avec le CCAS, sur la labellisation de la commune "Ville amie des aînés".

L'un des gros projets sur lequel travaille actuellement le Conseil des Sages est l'organisation, courant juin 2024, d'une journée festive de type "Olympiades intergénérationnelles", laquelle réunira les jeunes et les aînés autour de mini tournois.

Ce projet sera évidemment un clin d'œil aux Jeux Olympiques de Paris qui se dérouleront du 26 juillet au 11 août 2024.

L'idée d'Olympiades intergénérationnelles est née du souhait des Sages de créer du lien entre les générations et de permettre aux aînés de rencontrer de nouvelles personnes tout en participant à la vie de la cité. Il s'agit donc d'organiser une journée festive autour du jeu. Des tournois par équipes seront proposés à cette occasion.

De nombreux partenaires sont associés à ce projet : le CCAS, le Conseil municipal des enfants, le Comité des fêtes ainsi que les nombreuses associations izonnaises.



Budget 2023 : 5 millions d'euros, un investissement record

DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉNERGÉTIQUE ET D'INFLATION, IZON A FAIT LE CHOIX DE LA CONFIANCE EN L'AVENIR, AVEC L'UN DES PLUS GROS BUDGETS DE L'HISTOIRE DE LA COMMUNE À HAUTEUR DE 11 MILLIONS D'EUROS, DONT 5 MILLIONS FLÉCHÉS VERS LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS. EXPLICATIONS...

11 503 818 € ! Voici le montant total du budget 2023. C'est l'un des plus importants dans l'histoire de la commune. Il dépasse celui de 2022 qui était de 10,6 M d'euros, signe d'une ville dynamique, engagée et d'une équipe municipale volontariste malgré un contexte très contraignant.

LE FRUIT D'UNE GESTION RIGOUREUSE

Depuis le début du mandat, les élus et les services municipaux travaillent collectivement pour rechercher les économies d'échelle au sein des finances izonnaises.

Chaque ligne budgétaire est analysée, dans le but d'affiner toutes les dépenses et ainsi permettre d'assumer des investissements d'envergure. « *Il faut saluer cet effort général de gestion au plus juste des finances publiques, car il nous permet*

de mieux amortir l'augmentation des fluides, des matériaux ou encore de la restauration scolaire et ce, sans toucher à la qualité du service public, voire en le renforçant », commente Laurent de Launay, le Maire d'Izon.

ANTICIPER, BIEN GÉRER ET INVESTIR, CLÉS DE LA RÉUSSITE

L'anticipation s'est traduite par un emprunt contracté en 2022 de 4 millions d'euros (avant la remontée des taux).

Gérer et investir, c'est mettre en œuvre des actions en direction d'une politique énergétique forte : l'extinction depuis deux ans de l'éclairage public nocturne permet également de compenser les effets de l'inflation et la forte hausse du coût de l'énergie. Ce travail se poursuit par un plan pluriannuel de réduction des

dépenses énergétiques via le passage des points lumineux en LED (sur les candélabres et dans les bâtiments publics).

Côté dépenses de personnel (51% de dépenses réelles), les effectifs restent constants.

La commune dégage ainsi un important excédent de fonctionnement qui permet d'avoir des marges de manœuvre pour assurer la réalisation des travaux structurants pour la ville. « *Tout ce travail nous permet de ne pas augmenter les taux des taxes locales, car nous savons que nos administrés subissent eux aussi l'inflation. Nous gérons et maîtrisons ce budget tout en préservant l'évolution de nos recettes, notre capacité à emprunter et donc à investir* », insiste le Maire. « *Le budget 2023 met en œuvre cette ambition, dans le respect des engagements pris par l'équipe municipale.* »

BUDGET GLOBAL 11 503 818 €

5 876 011 €

EN D'INVESTISSEMENT,

DONT 4,7 MILLIONS DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

5 627 807 €

EN FONCTIONNEMENT

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Préserver l'évolution des recettes sans augmenter les taxes locales.



Mettre en œuvre des projets structurants pour la commune (voirie, sport, culture, communication, sécurité, transition écologique, etc...).



Maintenir, voire améliorer la qualité des services publics, dans un contexte post-crise sanitaire, tout en faisant face à l'inflation.

L'UN DES PLUS IMPORTANTS BUDGET D'INVESTISSEMENT JAMAIS VOTÉ À IZON

■ **CULTURE** : Finalisation des travaux de l'Aïga (aménagement extérieurs) et achats d'équipements.

■ **VOIRIE** : Aménagements de sécurité en faveur des mobilités douces sur l'avenue du M^e de Lattre de Tassigny, aménagements de voirie (Anglumeau, rue des Gabauds, avenue de Portès, rue de la Cabanne, avenue de Saint-Pardon). Voir p.6.

■ **SPORT ET VIE ASSOCIATIVE** :

- Projet d'aménagement d'une halle sportive multi-activités. Livraison de l'équipement espérée pour le début de l'année 2024.
- Création d'une aire de fitness en plein air et d'agrès sportifs.
- Aménagement de nouveaux chemins de randonnées.
- Installation d'une tribune et agrandissement du club-house au stade de la Naude.
- Réalisation d'un nouveau sol à la salle de danse.
- Poursuite de l'aménagement du tiers-lieu de Borgès.

■ **RESTAURATION SCOLAIRE** : Travaux d'extension et de mise en conformité (isolation, acoustique) du restaurant scolaire afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes.

■ **SERVICES TECHNIQUES** : achat d'équipements, notamment d'un camion polybenne, de mobilier pour les manifestations, conteneurs de stockage.

■ **ÉCLAIRAGE PUBLIC** : Plan pluriannuel d'amélioration de l'éclairage public avec installation d'ampoules LED.

■ **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** : Politique d'amélioration et de sensibilisation à la consommation énergétique dans les bâtiments publics, notamment aux écoles (isolation, remplacement menuiseries, luminaires, etc...).

■ **COMMUNICATION** : modernisation des outils de communication via la refonte complète du site internet, le déploiement de l'application citoyenne (CityOne) et la mise en place de 3 panneaux d'information lumineux nouvelle génération.

■ **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** : Végétalisation de la commune, création d'îlots de fraîcheur, fleurissement, poursuite du Plan Paysage, plantation de haies bocagères. Acquisitions foncières pour la création d'un Espace naturel sensible ouvert au public.

■ **SÉCURITÉ** : Poursuite de l'installation de caméras de vidéoprotection et équipements pour la Police municipale.

TAXES LOCALES

Les élus du Conseil municipal ont choisi de ne pas augmenter les taux des taxes cette année encore. En revanche, l'État augmente les bases de calcul des taxes de 7,1 % (Loi de finances 2023).

IZON SOLIDAIRE

Des animations pour tous

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POURSUIT SON TRAVAIL DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ EN DIRECTION DE LA POPULATION IZONNAISE. PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS ONT EU LIEU CES DERNIERS MOIS, TRÈS APPRÉCIÉS PAR LES IZONNAIS.



Les événements organisés par le CCAS se sont succédé ce printemps.

Le 11 mars, une **soirée "Arts pour Elles"** a été organisée par la Chorale Vocal'Izon dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Tous les fonds récoltés ont été reversés à l'APAFED (Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté), association militante et professionnelle, qui depuis plus de 30 ans, accompagne les femmes victimes de violences conjugales.

« Le succès de cet événement nous



montre que cette préoccupation et cette volonté d'agir sont partagées par de nombreux izonnais » explique Brigitte Nabet-Girard, 1^{ère} adjointe en charge notamment de la cohésion sociale.

LE SUCCÈS DE LA SOIRÉE THÉÂTRE

Au rayon des soirées à succès, le dimanche 26 mars, 70 chanceux ont pu profiter d'une sortie théâtre à la salle des fêtes d'Izon.

Afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter de ce moment, les membres du CCAS ont assuré le transport de certains izonnais qui ne pouvaient se déplacer. Ainsi, avec les membres de l'association "Aux Quatre Coins du Temps", le club des aînés d'Izon et la compagnie de théâtre des Deux Rivières, les habitants participants ont pu assister à une pièce sur Molière. Le

CCAS espère d'ailleurs pouvoir réitérer l'opération tous les trimestres.

DU BASKET SANTÉ À IZON

Parce que la pratique d'une activité physique est essentielle pour rester en bonne santé et bien vieillir, la commune s'est engagée auprès du club de basket B.Izon, pour le développement d'une section "**Basket Santé**".

Le basket santé est un dispositif de la fédération française de basket-ball, qui a pour objectif de proposer une activité physique et sportive adaptée à des personnes avec ou sans pathologie.

Si vous avez entre 50 et 70 ans, Pierrick, en charge de ce dispositif, vous invite à venir découvrir le basket santé gratuitement à la salle des fêtes d'Izon, les lundis de 14h00 à 15h00.

Contact : Pierrick au 06.89.04.88.32

LE REPAS DES AÎNÉS

Plus de 200 personnes ont répondu présentes pour ce temps fort qui n'avait pas pu avoir lieu depuis plusieurs années, en raison du contexte sanitaire. Ce fut un beau moment de joie et de partage et les sourires sur les visages des anciens en témoignaient.

Un parquet en bois de 100 m² avait été installé à l'occasion et les plus vaillants ont pu en profiter pendant des heures, ambiés par la chanteuse Valérie Bella.

Le repas proposé par le traiteur Deval a régalé les papilles, tandis que les vins provenaient des caves de nos vignerons izonnais : les domaines de Birot et Peyfeydieu.

Remercions également Marie-Line de l'Art Floral et Cyril des Fleurs d'Izon pour leurs belles compositions florales.



Roger-Valentin BRONDEAU, izonnais pour la vie

ROGER BRONDEAU A TOUJOURS VÉCU À IZON. TRÈS ACTIF DANS LE MILIEU ASSOCIATIF, IL A BEAUCOUP FAIT POUR LA COMMUNE ET SES HABITANTS. RENCONTRE AVEC UN AÎNÉ PAS COMME LES AUTRES...

VOUS AVEZ TOUJOURS VÉCU À IZON, RACONTEZ-NOUS LA VIE D'AVANT.

Je suis né en 1932, à Izon, dans la maison familiale. Mes parents étaient exploitants agricoles et à l'époque ici, c'était vraiment la campagne. Nous vivions dans les champs, entourés d'une nature magnifique. J'ai repris l'exploitation familiale, mais j'ai aussi fait plein de petits boulots très différents.

VOUS ÉTIEZ LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION "LE RÉVEIL IZONNAIS", QUEL EN ÉTAIT LE BUT ?

Comme je passais ma vie à Izon, j'ai eu envie d'y organiser des fêtes et de faire en sorte que l'on s'amuse dans le village. Avec "Le Réveil Izonnais", nous avons fait danser des milliers de gens, un bonheur !

Le carnaval que nous organisons était très connu sur le territoire, il y avait foule pour y participer. Nous organisons aussi des excursions pour que les gens découvrent la région.

VOUS ÊTES AUSSI UN ARTISTE ?

Je ne sais pas si je suis un artiste, mais j'aime écrire et peindre. J'ai rédigé de nombreux poèmes parce que cela



me faisait du bien. J'ai aussi peint les portraits de figures célèbres qui m'ont inspiré comme Jean Gabin, Fernandel et bien d'autres. J'avais envie de critiquer un peu la société tout en abordant des thèmes universels.

VOUS AVEZ FAIT UN DON TRÈS GÉNÉREUX AU CCAS DE LA COMMUNE, POURQUOI ?

Avec l'association "Le Réveil Izonnais", nous avons gagné un peu d'argent. Les activités ont été stoppées et cet argent dormait. J'avais envie de redonner à la commune ce que la commune et les gens nous avaient donné. Je suis très heureux que cela soit destiné au CCAS, car la solidarité et l'entraide sont des valeurs essentielles !

QUAND JE VOIS (extrait du recueil "Explosion d'Idées Poétiques" par Roger Brondeau)

Quand je vois cette mer
Qui tape sans arrêt
Que ce soit en hiver
Ou la fin de l'été
Cette haute puissance
Me laisse un peu rêveur
Et je suis sans défense
Devant cette grandeur.

Quand le soir sur la grève
Je marche doucement
Il me revient sans trêve
Des rêves ensorcelants ;
Devant cet infini
Qui est un grand mystère
Que devient donc la vie
Il n'y a rien à faire.

L'eau sera toujours là
Et nous serons ailleurs
Le petit vent qui bat
Bercera d'autres cœurs.
Monde qui n'y voit plus
Prends conscience du temps
Ne fais plus de bévues
Car ta vie en dépend.



LE CARNAVAL IZONNAIS EST DE RETOUR

Cela faisait plusieurs années qu'Izon n'avait pas eu le droit à son carnaval.

C'est grâce aux bénévoles du Comité des fêtes "Izon fait la fête" que cette année, petits et grands ont pu s'amuser, danser, jouer autour du "bonhomme carnaval" réalisé par les enfants, grâce au service enfance de la commune.

De nombreuses associations locales se sont jointes à l'événement afin de faire de cette journée un moment festif inoubliable pour les izonnais.





COURIR À IZON : UNE DEUXIÈME ÉDITION DES BOUCLES D'ANGLADE RÉUSSIE

En avril dernier, s'est déroulée la deuxième édition des "Boucles d'Anglade" organisées par l'association "Courir à Izon". L'objectif principal de cet événement était de profiter d'une atmosphère conviviale, de s'amuser et de découvrir le patrimoine de la commune à travers une activité sportive. La participation ne nécessitait pas d'être un coureur expérimenté, car plusieurs épreuves étaient prévues pour satisfaire un large public. Les enfants pouvaient ainsi prendre part à une course spécialement conçue pour eux, tandis que les autres pouvaient profiter d'une balade dans le magnifique cadre naturel offert par Izon.

Cette année, l'événement a rassemblé plus de 400 personnes, toutes reparties avec divers cadeaux en récompense de leurs efforts. Prochain rendez-vous le 1^{er} octobre avec "Les Foulées Izonaises".



JUMELAGE AVEC CERVERA (ESP)

Depuis la venue d'une délégation de Cervera à Izon en juillet 2022, le comité de la commune avait à cœur de découvrir pour la première fois sa ville jumelle. Depuis presque un an, le voyage s'est organisé avec, comme idée folle, de relier Izon à Cervera en vélo. 450 kilomètres à parcourir ! Un défi lancé par le président du Cyclo Club Izon et relevé par 9 cyclistes, dont un venait de notre ville jumelle allemande de Diemelstadt.

UNE ODYSSEE À VÉLO

Partis du parvis de la mairie le mercredi 19 avril, les cyclistes ont scindé leur épopée en trois étapes, en s'arrêtant dans les Landes et au Pays basque espagnol. Le vendredi 21 avril, à 10 kilomètres de Cervera, les espagnols ont retrouvé les izonnais pour finir le trajet ensemble.

Dès lors, un week-end de rêve a été préparé pour le comité Izonais, accompagné de son président d'honneur, Laurent de Launay. Les repas se sont enchaînés ainsi que les visites. Des musées historiques en passant par les ruines d'un village romain, d'une usine de pyrite ou les incontournables boutiques d'espadrilles et les chais de vin de Rioja, le comité izonnais en aura profité jusqu'à la dernière minute !

Merci à nos amis espagnols pour cet accueil et à très bientôt pour faire vivre cette belle amitié !



LA VOIE DE LA GUER / IZON

Monsieur Vincent Bourdais, habitant de la commune de Tréllazé (Maine-et-Loire) est atteint d'un Myélome multiple.

Il souhaite mettre en avant et sensibiliser le plus grand nombre sur cette affection rare et actuellement incurable.

Passionné de vélo, son objectif est de relier deux communes : celle de Guer (56) et celle d'Izon (33), comme un symbole d'espoir, mais également dans le but de récolter des dons pour la recherche médicale par l'intermédiaire de l'AF3M (Association Française des Malades du Myélome Multiple) et de la Fédération Leucémie Espoir. Ce périple débutera le 24 septembre au départ de la commune de Guer et à travers 20 étapes, se terminera le 13 octobre 2023 à Izon, soit environ 770 km.

Une cagnotte sur Hello Asso finance le projet : www.guer-izon.fr.

La municipalité d'Izon, le CCAS et de nombreuses associations locales ont décidé de s'unir afin de soutenir ce beau projet qui fera sans doute des émules, récolter des dons et préparer un accueil festif à Monsieur Bourdais.

À noter : un vide-grenier solidaire sera organisé le 24 septembre, allée des Pavillons à Izon.





LE CARNET D'ÉTÉ POUR LES 12-17 ANS

La CALI propose un **carnet d'été** excitant pour les jeunes de la région. Il comprend des activités artistiques, sportives, des sorties en plein air et des visites culturelles. Les jeunes auront l'occasion de développer leur créativité, de pratiquer différents sports, de profiter de la nature et de découvrir le patrimoine local. Le carnet d'été de la CALI offre une expérience amusante et enrichissante, favorisant l'épanouissement personnel et les rencontres avec d'autres jeunes de la région.

220 animations sont proposées aux jeunes qui adhéreront à ce programme : séjours, soirées et sorties, plage, accrobranche, wake-board, sports, ateliers, tournoi fifa, cinéma, et plein d'autres choses.

Toutes les infos sont sur : <http://www.lacalisphere-jeunesse.fr>

CALIVÉLO : des vélos en location en libre-service à Izon

La CALI propose une nouvelle offre de **vélos électriques en libre-service** sur son territoire.

Izon dispose de trois stations situées à la gare Izon-Saint-Sulpice, dans la zone d'Anglumeau et à la mairie. Au total, il y a 48 stations réparties dans toute la Communauté d'Agglomération. Depuis le 16 juin, cette offre est disponible 7j/7 et 24h/24 pour des déplacements de point à point. CALIVÉLO propose différentes formules avantageuses adaptées aux besoins des utilisateurs, qu'ils aient un usage ponctuel, régulier ou à long terme. Les racks à vélos sont réservés aux vélos électriques CALIVÉLO, les vélos personnels ne doivent pas y être attachés. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CALI : lacali.fr/calivelo/velo-en-location-libre-service.



DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS PILES !



75% des piles dites à "usage unique" sont en réalité réutilisables !

Avant de les jeter, venez donc profiter de notre borne à régénérer les piles (AA et AAA)

SERVICE GRATUIT

*Partenariat entre la Ville d'Izon
Les Echos Ludiques et Le Club des Entreprises d'Izon*



ESPACE BORGES
 185 av. Général de Gaulle
 lesechosludiques@ecomail.fr




AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO

Depuis quelques mois, la CALI vous propose une aide (cumulable avec celles de l'État) afin d'acquérir un vélo neuf ou d'occasion. N'hésitez pas à consulter le site www.lacali.fr pour prendre connaissance des différents cycles éligibles. Pour en bénéficier, il suffit d'être majeur et d'habiter sur le territoire de la CALI. La demande est ensuite à déposer en ligne directement.



LA CALI VOUS AIDE POUR L'ACHAT DE VOTRE VÉLO

ÉLECTRIQUE, MÉCANIQUE, CARBO, FILANT, ADAPTÉ, NEUF OU D'OCCASION

Point Justice CALI

Le saviez-vous ? Le Point-justice de la Cali permet d'informer les administrés sur leurs droits administratifs et juridiques.

Tout administré peut être reçu gratuitement par des professionnels du droit ou des associations spécialisées en contactant un numéro unique qui l'orientera vers la structure adaptée à son besoin : le 05 57 25 45 74

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez écrire à pointjustice@lacali.fr

Point Justice

Informer - Orienter - Aider

Lieux de permanences

CCAS de Libourne
146 rue du Président Doumer
33500 Libourne

CCAS de Coutras
4 rue Baste-Ilôt des Georgets
33250 Coutras

Centre socioculturel Portraits de Familles
1 route de Guitres
33910 St Denis de Pile

Uniquement sur rendez-vous
Par téléphone : 05 57 25 45 74
Par mail : pointjustice@lacali.fr

TRIBUNE DE L'OPPOSITION



Au cœur d'Izon a toujours été constructif durant ces trois années écoulées.

Nous avons toujours eu pour objectif notre ville, notre commune Izon et ses habitants.

Si vous aviez eu l'eau à la bouche il y a maintenant 3 ans, la dure réalité est apparue.

Covid, sécheresse - manque d'eau bien sûr - contexte économique national et international très difficile, l'eau a coulé sous les ponts.

Sans mettre de l'eau dans notre vin, chacun d'entre nous au conseil municipal a oeuvré pour traverser cette période difficile... ça coule de source pour nous.

Monsieur le maire se démène, semble seul et sous l'eau... avec beaucoup de matelots inexpérimentés à ses côtés.

Même si nos programmes se ressemblaient comme deux gouttes d'eau, nous avons une impression de pouvoir faire autrement en saluant toutefois des actions positives.

Nous apporterons toujours de l'eau au moulin de notre commune, si nous le pensons utile et nécessaire, dans une opposition sérieuse et constructive.

Nos lacs, nos palus jouxtant la Dordogne donnent à notre ville une force inestimable et imprévisible.

Sachons en profiter.

Concluons positivement sur cette citation de Lao Zi, qui reflète notre état d'esprit :

"La Perfection est comme l'eau,
Qui, bonne à tous, ne s'oppose à rien."

Au cœur d'Izon



LES ÉLUS « AU CŒUR D'IZON »

Frédéric MALVILLE
Aline FONTAINE

Sophie CARRÈRE
André VEYSSIÈRE

Marc BOISSEAU
Ludivine-Grâce PIQUER

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ



Gendarmerie – L’opportunité de doter Izon d’une brigade de gendarmerie s’est présentée à nous en début d’année. Dans un temps très court, il a fallu obtenir des soutiens politiques, trouver des partenaires, être ingénieux administrativement et bosser dur pour présenter une candidature solide face à une concurrence très rude. C’est une joie de vous annoncer aujourd’hui que tout ce travail a payé : notre candidature a en effet été retenue pour accueillir ce service public essentiel à Izon. Merci à toutes celles et ceux qui l’ont soutenue, au président Gleyze, au député Boudié et à Philippe Buisson en particulier. D’ici la fin du mandat, nous aurons donc notre propre brigade de gendarmerie. Pour que l’opération se réalise, la Ville s’est engagée à apporter une assiette foncière de 6000 m², idéalement située au cœur du bourg, en face de la mairie. Dix à quinze militaires y vivront avec leurs familles. Nous pouvons nous en féliciter : la tranquillité publique profite à tous et la sécurité est la mère de nos libertés.

Médiation – Pour rappel, La Cali et certaines communes, dont Izon, ont contesté la légalité des délibérations adoptées par le SMICVAL tendant à révolutionner la collecte des déchets sur notre territoire. Si nous entendons parfaitement que la problématique des déchets se présente à nous tel un “mur” que nous devons collectivement affronter, à la fois avec courage et lucidité, en revanche, l’absence de concertation et la rudesse de la méthode employée nous ont paru inadmissibles. On n’impose pas la suppression de la collecte des déchets en porte-à-porte avec autant de légèreté ! D’où nos requêtes en annulation devant le tribunal administratif de Bordeaux, lequel a ordonné une médiation afin de régler, si possible, le litige à l’amiable. Après plusieurs réunions de négociation, un protocole d’accord transactionnel a finalement été conclu entre les différentes parties. Principale mesure que nous avons pu obtenir : la suspension de la réforme du SMICVAL sur le territoire de La Cali, au moins jusqu’aux prochaines élections municipales de 2026. Nous considérons en effet qu’avant toute réforme d’ampleur, la problématique des déchets doit donner lieu à un débat démocratique au niveau communal. Il reviendra donc aux prochains candidats aux élections municipales de se positionner puis de convaincre leurs électeurs. Par suite, fort de cette nouvelle légitimité, le futur comité syndical du SMICVAL pourra alors trancher quant au devenir du modèle de collecte des déchets sur le territoire de La Cali. En toute hypothèse, dites-le bien

à qui veut l’entendre : nous n’avons d’autre choix que de réduire drastiquement, dès maintenant, notre production de déchets. L’urgence est là, telle un « mur ».

Restaurant scolaire – Savez-vous que notre restaurant scolaire, qui fournit près de 750 repas par jour, est sous la menace d’une fermeture administrative depuis des années faute de respecter certaines normes sanitaires ? C’est pour y remédier que nous avons entrepris des travaux de restructuration cet été. Il était plus que temps ! Pour le confort de nos enfants comme celui de nos agents, mais aussi pour baisser notre facture énergétique, nous en profitons pour améliorer de manière substantielle l’isolation thermique ainsi que le confort acoustique. Les travaux ont évidemment été séquencés de telle sorte qu’ils ne perturbent pas le bon fonctionnement du service. Montant des travaux : 418 000 €.

Tarifs – Notre collectivité est durement touchée par l’inflation. Pour ne prendre qu’un exemple, le coût de la restauration scolaire a augmenté de 18 points en à peine un an ! Question : doit-on répercuter cette hausse sur les familles en augmentant dans une même proportion les tarifs du restaurant scolaire ? Soucieux du pouvoir d’achat des Izonnais, nous avons fait le choix, pour l’instant, de ne pas modifier nos tarifs. Si vraiment cette position n’était plus tenable d’ici la fin de l’année, alors nous les réviserions à la hausse, non sans nous en expliquer auprès des familles concernées. Reste que nous faisons tout pour éviter ce scénario.

Terre de rugby – Le 8 septembre prochain s’ouvrira la Coupe du monde de rugby. Que la fête soit belle, fidèle aux valeurs de ce rugby qui nous est cher ! Fruit d’une coopération entre associations, commerçants et municipalité, la salle des fêtes se transformera en Village de rugby. Venez-y nombreux, seul, en famille, avec des amis pour y regarder les matchs sur écran géant, vous restaurer et faire la fête. Izon peut être fière d’être une terre de rugby. Hommage à nos rugbymen Sang et Or, qu’ils soient jeunes ou anciens. Et Allez les Bleus !

Force et honneur d’une équipe – Être engagés, avancer ensemble le temps d’un mandat, faire corps, pouvoir compter sur l’autre et faire montre de solidarité, miser sur la complémentarité, c’est tout cela une équipe. Et c’est une fierté de la conduire au nom des Izonnais.



LES ÉLUS « ENSEMBLE, VIVONS IZON »

Laurent DE LAUNAY
Brigitte NABET
Thierry DUBREUIL
Delphine FLOIRAT
Gilles BOUEY
Audrey COMBIER
Joël MASSY

Caroline GLIZE
Serge FLAHAUT
Gilles PRUVOST
Karyn LARGOUET
Thierry DIRHEIMER
Philippe GIRARD
Régis EMERIAU
Marilyn GUIRIEC

Clément MEZERGUE
Virginie VIDORRETA
Chantal CARO
Philippe BRARD
Anne-Marie SARRAZIN
Arnaud GANNE
Natacha BEAUCHÈNE
Yannick CLAVIER

AGENDA MUNICIPAL

AOÛT

- VENDREDI 18 AOÛT : dès 19h00, marché nocturne gourmand et artisanal + karaoké géant, place de la mairie.
- SAMEDI 26 AOÛT : à 21h30, ciné Plein Air, allée des Pavillons : "Le Trésor du Petit Nicolas".

SEPTEMBRE

- DIMANCHE 3 SEPTEMBRE : Vide-greniers du Fusil Saint-Hubert à partir de 8h00, allée des Pavillons.
- VENDREDI 8 SEPTEMBRE : Ouverture de la Coupe du monde de rugby, diffusion sur grand écran, à la salle des fêtes.
- SAMEDI 9 SEPTEMBRE : de 09h00 à 12h00, FORUM DES ASSOCIATIONS, place de la mairie.
- DIMANCHE 10 SEPTEMBRE : Exposition de voitures Porsche par Boxter Porsche, place de la mairie.
- MERCREDI 13 SEPTEMBRE : Atelier Plan Paysage, à 9h30, à l'Aïga.
- JEUDI 14 SEPTEMBRE : Conférence sur les DYS, avec l'association Kiwanis, à 19h00, à l'Aïga.
- SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE : Journées du Patrimoine, "Le Patrimoine Vivant" - Rugby.
- DIMANCHE 24 SEPTEMBRE : Vide-greniers au profit de "La Voie de Guer / Izon", allée des Pavillons.
- VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 SEPTEMBRE : Enduro carpes du "Bouchon izonnais", au Lac Labrousse.

OCTOBRE

- DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE : Course à pied "Les foulées izonnaises" par "Courir à Izon", départ depuis les Pavillons.
- DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE : Enduro carpes du "Bouchon izonnais", au lac Labrousse.
- DIMANCHE 8 OCTOBRE : Lâcher de truites par le "Bouchon izonnais", au Petit lac d'Anglade.
- DIMANCHE 8 OCTOBRE : Théâtre du CCAS, "L'homme au parapluie" et "Un ouvrage de dame" par la C^{ie} Saint Germain en Scène, de 15h00 à 17h00, à la salle des fêtes.
- DIMANCHE 8 OCTOBRE : Marche rose. Rendez-vous à 9h00 devant la salle Séquoïa.
- VENDREDI 13 et SAMEDI 14 OCTOBRE : Festivités d'accueil "Sur la Voie de Guer / Izon".
- DIMANCHE 29 OCTOBRE : Lâcher de truites par le "Bouchon izonnais", au Petit lac d'Anglade.

NOVEMBRE

- SAMEDI 4 NOVEMBRE : Journée et soirée Halloween du Comité des fêtes "Izon fait la fête", à la salle des fêtes.
- SAMEDI 11 NOVEMBRE : Cérémonie du 11 novembre, au monument aux Morts.
- DIMANCHE 12 NOVEMBRE : Cyclo-cross d'Anglade, par l'association Cyclo-club d'Izon..
- SAMEDI 25 NOVEMBRE : Soirée années 80 et collecte de dons par le Comité des fêtes "Izon fait la fête", à la salle des fêtes.



IZON, VILLAGE DE RUGBY

USI RUGBY 1984

La coupe du monde de rugby 2023 s'ouvrira le 8 septembre avec le match France - Nouvelle Zélande. Izon, en tant que fief de ce sport dans le Sud-Libournais, est fière de mettre en avant l'événement. Un "village du rugby" sera créé autour de la salle des fêtes avec en point d'orgue la diffusion des matchs sur grand écran (rencontres de l'équipe de France, quart / demi et finale). Une initiative de l'USI Rugby soutenue par la municipalité qui met à l'honneur le club sur la façade de la MAAC, avec une photo des anciens rugbymens izonnais datant de 1984.